

Bachelier en management de la logistique

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE		
Tél : +32 (0) 64 23 76 23	Fax : +32 (0) 64 23 76 33	Mail : eco.lalouviere@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Gestion			
Ancien Code	ECLG2B15GES	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XOLG2150		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Thierry EVERAERT (thierry.everaert@helha.be) Daniel GEORGES (daniel.georges@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette Unité d'Enseignement doit permettre à l'étudiant de réaliser une approche théorique de l'organisation et de son mode de management. Cette approche sera complétée par une sensibilisation aux aspects de la gestion budgétaire et de l'analyse financière

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**
 - 4.3 Prendre en compte les dimensions économiques, financières et environnementales dans les analyses et prises de décisions

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette Unité d'Enseignement, l'étudiant sera capable :

Par rapport à une situation donnée d'élaborer les différents budgets qui s'y rapportent et calculer les variances pour en tirer les enseignements.

Au terme de l'activité d'apprentissage l'étudiant sera capable de:

- évaluer la santé financière d'une PME
- calculer quelques ratios financiers
- comprendre l'évolution de la société au fil des ans
- prendre position quant à une demande de crédit effectuée auprès d'un banquier
- justifier synthétiquement cette prise de position

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECLG2B15GESB Gestion budgétaire et analyse financière

48 h / 4 C

Contenu

Gestion budgétaire : présentation, estimation des coûts, budget des ventes, des achats, de la production, des investissements, calcul des variances, écarts-quantités, écarts-prix.

Les notions suivantes seront développées

- les différentes masses bilantaires
- l'équilibre bilantaire
- le fonds de roulement
- le besoin en fonds de roulement
- le cash flow
- le cash flow libre
- la solvabilité
- les 4 risques analysés par les banques
- les différents types de crédits
- la capacité de remboursement
- les sûretés
- les principales assurances liées à un crédit

Démarches d'apprentissage

Exposé du professeur

Exercices en individuel ou par groupe

Le cours sera basé sur l'analyse d'exemples concrets d'entreprises existantes (sur base des bilans disponibles auprès de la BCE

Dispositifs d'aide à la réussite

Le professeur est à la disposition des étudiants

Tous les documents nécessaires se trouvent sur la plate-forme.

Les diverses analyses bilantaires effectuées tout au long du cours doivent préparer l'étudiant à réussir son UE.

Le formateur sera à la disposition des étudiants qui éprouveraient plus de difficulté à la compréhension de cette matière.

Sources et références

Toutes les sources sont reprises dans les supports déposés sur ConnectED au regard de l'UE/AA.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Modalités opérationnelles, PPTs ou autres supports, notes de cours, vademecum, directives seront postés sur la plateforme numérique au regard de l'AA

4. Modalités d'évaluation

Principe

EXE

Pour le volet "Gestion budgétaire", l'examen portera à la fois sur une vérification de la compréhension des concepts vus ainsi que sur la capacité de l'étudiant à utiliser ces concepts dans des situations relevant du champ d'activités professionnelles d'un bachelier en "Management de la logistique". **Cette partie correspondra à 75% de la note finale.**

Pour le volet "Analyse financière", l'évaluation écrite se basera sur le cas d'une entreprise existante. Il s'agira, sur base d'un bilan BNB,

- 1- de pouvoir calculer certains ratios
- 2- d'analyser l'évolution financière
- 3- d'émettre un avis dûment justifié par rapport à une demande de crédit relative à un changement ou de développement de l'activité.

L'étudiant devra pouvoir émettre un avis pertinent et surtout le justifier

Cette partie correspondra à 25% de la note finale.

Pour l'évaluation du Q3, l'étudiant(e) sera dispensé(e) du contenu de l'évaluation éventuellement réussie au Q2 d'une des 2 activités composant l'UE.

La note finale du Q3 est pondérée comme suit :

75% de la note concerne le volet Gestion budgétaire et fait l'objet d'un examen écrit en session

25% de la note concerne le volet Analyse financière et fait l'objet d'un travail de synthèse.

Si l'étudiant n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité d'évaluation lui sera imposée. Les modalités et consignes des évaluations de l'activité pédagogique sont déposées sur Connected.

Pour un étudiant diplômable en janvier, les modalités d'évaluation ainsi que la matière sur laquelle il sera interrogé seront définies dans une convention spécifique, signée par l'étudiant et l'enseignant concerné.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Int	25		
Période d'évaluation			Exe	75	Tvs + Exe	100

Int = Interrogation(s), Exe = Examen écrit, Tvs = Travail de synthèse

Dispositions complémentaires

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.

Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).